

DEPARTEMENT  
DE  
**SAONE-et-LOIRE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de  
**MACON**

Canton de  
**Mâcon-Centre**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de CHARNAY-lès-MACON (71850)**

Séance du : TROIS AVRIL DEUX MILLE VINGT-TROIS (3 avril 2023)

Le Conseil Municipal s'est réuni le trois avril deux mille vingt-trois à 19h00, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

**OBJET  
de la délibération:**

**Approbation du  
plan de  
financement  
opération de  
rénovation  
énergétique sur le  
COSEC**

Nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice :  
**29**  
Présents à la séance :  
**26**

Le Conseil a été  
convoqué le :  
**28 mars 2023**

La liste des délibérations a  
été publiée et affichée  
**le 7 avril 2023**

Etaient présents : Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs GAGNEAU Claudine, DUVERNAY Florian, CASTEIL Katia, BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, BASSET Jean-Paul, BERNARDET Pailine, BEAUDET Marie-Pierre, BRASSEUR Loïc, CHERCHI Mickael, COCHET Grégory, GAUDILLERE David, MONNERY Maguy, PERRIN Jacques, RENAUD Sylvain, ROSSIGNOL Michel, THOMAS Marie-Thérèse, TREMEAU Gaël, PETIT Jean-Pierre, JETON-DESROCHES Béatrice, LOPEZ Patrick, RACINNE Christiane, BEAUDET Adrien, ISABELLON Anne, VOISIN Laurent.

Etaient excusées MONTEIX Anne est excusée et donne pouvoir à Laurent VOISIN, GOUPY Sarah est excusée et donne pouvoir à BRASSEUR Loïc.

Absent : GARLET Teddy.

Rapporteur : le Maire

**EXPOSE**

Dans le cadre de la rénovation des bâtiments communaux afin de valoriser son patrimoine et de réduire les dépenses énergétiques la commune engage des travaux de rénovation énergétique du COSEC.

La commune s'est engagée depuis 2021 à renforcer les actions pour lutter contre le réchauffement climatique et favoriser le retour de la biodiversité sur son territoire.

Cette volonté municipale s'est déjà traduite par des investissements conséquents, notamment par la mobilisation de financement France RELANCE dans les écoles (rénovation énergétique, isolation, pose de panneaux photovoltaïques, rénovation de l'éclairage, etc.).

L'actualité récente et l'augmentation tendancielle du coût de l'énergie montre que ces investissements sont essentiels. Le COSEC est le bâtiment le plus énergivore de la commune (360 000 kWh).

Compte tenu de ces éléments, il est proposé d'approuver le lancement de l'opération et le plan de financement pour l'opération suivante :

- **Rénovation énergétique du COSEC :**  
*Pour un montant de travaux estimé à 1 685 080 € HT ; soit 2 021 809 € TTC*

Le plan de financement est le suivant :

<b>Budget prévisionnel du COSEC - rénovation énergétique</b>			
<b>Dépenses TTC</b>		<b>Recettes TTC</b>	
Etudes externes	12 000 €	Etat - Fonds vert	544 369 €
Maitrise d'œuvre	177 662 €	Région - EFFILOGIS	220 000 €
Travaux	1 777 101 €	Département - réno énergétique	120 000 €
Coopérants techniques	55 046 €	FCTVA	331 658 €
		Autofinancement (dont emprunt)	805 782 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 021 809 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 021 809 €</b>

Il est demandé au conseil municipal d'approuver cette opération de rénovation énergétique pour le COSEC et le plan de financement tel que détaillé ci-dessus afin de solliciter ces subventions.

### **DELIBERATION**

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** l'avis favorable de la commission finances du 24 mars 2023,

Le rapporteur entendu,

Après interventions de P. LOPEZ et de Mme le Maire,

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**APPROUVE** l'opération de rénovation énergétique du COSEC et son plan de financement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Christine ROBIN